

Protection civile (PCi)

Évolution de l'effectif de la milice et des volontaires

2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
1'196	1'176	800	819	662	640	599

Convention de collaboration « A-Venir » avec l'ORPC Ouest lausannois

À la suite de cinq départs de collaborateurs en 2024, une réflexion approfondie a été menée afin de définir un nouveau modèle de fonctionnement à adopter dans le contexte de la réforme cantonale « TETRIS ». Le développement de synergies entre les ORPC constituait d'ailleurs l'un des axes majeurs mis en avant par l'assemblée des présidents des CoDIR des dix ORPC vaudoises.

Très rapidement, la nécessité de renforcer notre collaboration avec l'ORPC de l'Ouest lausannois s'est imposée comme une évidence, cette dernière étant confrontée à des défis similaires en matière d'effectifs professionnels et ayant déjà collaboré à de nombreuses reprises avec notre organisation. C'est dans ce contexte qu'est né le projet « A-venir », aboutissant à la ratification d'une convention le 8 avril 2025.

Cette convention vise à renforcer les synergies entre les deux organisations, notamment afin de répondre efficacement aux défis communs liés aux ressources humaines (professionnels et de milice). À travers cette collaboration, les parties s'engagent à partager leurs compétences, leurs infrastructures et leurs moyens opérationnels, tout en respectant leurs structures institutionnelles respectives.

Baisse subvention

Les présidents des CODIR des ORPC vaudoises ont reçu, le 27 mai 2025, un courrier du Chef du Département de la Jeunesse, de l'Environnement et de la Sécurité, M. Vassilis Venizelos. Celui-ci y expose que, compte tenu de la situation financière particulièrement tendue de l'État, des mesures d'assainissement ont été appliquées au budget 2025 et que des réductions supplémentaires devront intervenir dès le budget 2026.

Dans ce cadre, il a été décidé de mettre un terme, avec effet immédiat, à la participation financière de l'État de CHF 15.– par jour de service et par astreint de la protection civile, conformément à l'art. 19a de la LVLPCi. Ce montant représentait 50 % de la contribution destinée aux services d'instruction.

En conséquence, nous avons revu notre planification annuelle afin de garantir le respect des standards légaux. Les services de troupe de deux semaines, qui n'avaient pas encore été réalisés, ont vu leur programme réduit de moitié. Les cours de spécialistes non obligatoires ont été supprimés. Ces ajustements ont permis de limiter l'impact de cette réduction budgétaire. Ces mêmes démarches ont été réalisées avec le budget 2026.

Nouveaux habitants

Pour la première fois, l'ORPC a participé à la séance d'information destinée aux nouveaux habitants lausannois, organisée au Casino de Montbenon. À cette occasion, nous avons tenu un stand présentant nos prestations, nos compétences et les opportunités de recrutement de volontaires. Ce stand était animé conjointement avec les autres entités du SPSL, renforçant ainsi la cohérence et la visibilité de notre action commune.

Interventions

L'année 2025 a débuté sans aucune intervention au premier semestre. Le second semestre, avec 289 jours d'engagement, met une nouvelle fois en évidence la forte variabilité de notre activité d'une période à l'autre.

Le plan canicule a été activé à deux reprises, en juillet puis en août, afin de veiller à la santé des personnes vulnérables, en particulier nos aînés.

Le 17 août, dernier jour de notre engagement dans le cadre du plan canicule, nous avons été alarmés et mobilisés pour assurer une prestation de subsistance au profit des sapeurs-pompiers engagés sur un incendie survenu dans un centre de traitement des déchets au Mont-sur-Lausanne. Une centaine de repas ont été servis aux différents intervenants.

Le samedi 31 août, alors que la compagnie en service était engagée au Triathlon de Lausanne, nous avons été sollicités par la Gendarmerie vaudoise pour mettre en place un dispositif de protection autour du Château Saint-Maire. En effet, dans le cadre d'une marche blanche, des débordements potentiels et des risques de déprédation sur le bien-fonds étaient envisagés. En collaboration avec l'ORPC de l'Ouest lausannois, nous avons procédé à la mise en place d'un renforcement de terrain au moyen de barrières et de bâches. Le dispositif a été démonté le lendemain.

Fin novembre, le déclenchement du plan grand froid, durant 3 nuits et venu clore les interventions 2025.

A la demande des autorités communales, un second déclenchement du plan grand froid a eu lieu le 27 décembre. Cet engagement se poursuivra bien au-delà du cap du nouvel-an.

Ces engagements successifs témoignent de la grande souplesse de notre ORPC : après six mois sans intervention, plusieurs engagements rapprochés ont démontré notre capacité à nous adapter rapidement, à mobiliser nos structures avec agilité et à répondre efficacement à des sollicitations variées dans des délais très courts.

Engagements

Dans le cadre des interventions en faveur de la collectivité (IFC), notre ORPC a apporté son appui à plusieurs événements majeurs, en premier lieu à la Fête Fédérale de Gymnastique. Cet engagement d'envergure a nécessité une coordination étroite avec les autorités cantonales et fédérales (VD et CH), ainsi qu'avec les autres ORPC impliquées. Pour notre organisation, 221 astreints ont été mobilisés, totalisant 1'019 jours de service, tandis que les professionnels ont consacré 875 heures de travail à cet engagement.

Au-delà de la FFG, nous avons également assuré, comme chaque année, notre soutien aux 20 km de Lausanne, au Triathlon et au Marathon de Lausanne. La collaboration avec les organisateurs a permis de répondre efficacement à leurs besoins, tout en adaptant nos prestations aux effectifs actuellement disponibles.

Heures réalisées par l'effectif professionnel

	2023	2024	2025
Engagements au profit des collectivités	677	714	1'464
Engagements en situation d'urgence	947	225	264
Total	1'624	939	1'728

Matériel, équipement et infrastructures :

Modernisation des remorques d'intervention

Au cours de l'année, plusieurs remorques d'intervention ont été mises à jour afin de répondre aux standards actuels d'engagement :

Remorque battue : augmentation de la quantité de matériel ainsi que le remplacement des jalons afin de faciliter la délimitation des zones de recherche et l'identification des indices lors des fouilles.

Remorque PBC : adaptation de la capacité opérationnelle de l'équipement avec de nouvelles caisses de rangement et du matériel dédié au séchage.

Par ailleurs, un investissement dans du matériel d'éclairage moderne a permis de remplacer les systèmes halogènes par des dispositifs LED, plus performants et économes en énergie. Les tire-câbles des abris ont également été révisés et sont désormais conformes aux nouvelles normes.

Gestion des génératrices

70 génératrices ont été placées en conservation. Cette mesure supprime la nécessité d'un contrôle électrique annuel tout en garantissant leur disponibilité et leur exploitation en cas de mobilisation, permettant également une économie.

Optimisation des stocks de vêtements

Dans une logique d'efficacité budgétaire, le SSCM a souhaité regrouper les stocks d'uniformes des différentes ORPC au centre d'instruction de Gollion. Cette centralisation permet d'équiper les nouveaux astreints lors des écoles de formation de base cantonales et de limiter les surplus de stock inutilisés. Toutefois, elle permet de maintenir un stock de base de tenues dans les régions.

Logiciel LogSSCM

Le logiciel de gestion des stocks fourni par le SSCM a été considérablement amélioré, offrant un gain de temps notable. Le bataillon est désormais entièrement doté de la tenue VD-15.

Révision du plan de stationnement

La révision décennale du plan de stationnement (cantonnement PCi) est désormais achevée. Elle garantit une place pour chaque astreint de la Protection civile. Les places excédentaires ont été requalifiées en abris publics dès le 01.01.2026. Cela représentera une augmentation de 575 places protégées supplémentaires.

Ces nouveaux abris publics ont été équipés de lits récupérés lors de la désaffectation d'abris d'entreprises situés en ville et dans le district. Leur montage n'étant pas obligatoire, les lits restent stockés sur place, prêts à être installés rapidement en cas de montée en puissance.

Entretien et modernisation des constructions

Les constructions ont été entretenues par la section logistique et exploitées tout au long de l'année lors des cours PCi. Leur modernisation est prévue dans les prochaines années grâce à des subventions fédérales, ainsi qu'aux comptes des contributions de remplacement, désormais toutes regroupées dans un fonds cantonal. La bascule commune-canton s'est faite conformément à la réglementation au 01.03.2025.

La modernisation de ces infrastructures vieilles de plus de 40 ans, se fera sur les 15 prochaines années, selon des directives fédérales en cours d'élaboration. Une priorisation des

sites est en train d'être réalisée afin de mettre les efforts dans nos bases principales (Prélaz, Bergières, Grand-Vennes).

Essai annuel des sirènes

70 sirènes fixes et mobiles ont été contrôlées en 2025. Celles-ci ont été déclenchées par les centrales d'engagement dédiées et par la présence de la milice. 3 étaient défectueuses et ont été remises en état par le canton.

Places protégées

585 contrôles périodiques ont été effectués (correspondant à 7'076 places) dans notre district. 724 nouvelles places protégées ont vu le jour dans notre district, dont 335 pour la seule commune de Lausanne.

Un ancien abri fédéral appartenant précédemment à Swisscom a été converti en un abri privé de 500 places protégées.

Ce qui porte le total à 1'224 nouvelles places protégées au 31.12.2025.

Parc des véhicules

Aucune nouvelle acquisition. L'accent est mis sur l'entretien et la fiabilisation des véhicules existants, dans l'attente de pouvoir disposer de véhicules électriques correspondant à nos besoins opérationnels.

Formation

Le programme d'instruction et les entraînements dans les différents domaines ont été harmonisés par le domaine de l'instruction, désormais commun aux deux ORPC (voir convention A-Venir). Cette coordination accrue a favorisé un échange enrichissant de compétences et de savoir-faire.

Pour la deuxième année consécutive, les cours de répétition se sont déroulés sur deux semaines. La milice a réservé un excellent accueil à ces services, qui visent à renforcer la capacité opérationnelle de nos formations ainsi que l'autonomie de nos miliciens. Cette édition s'est distinguée par l'intégration des préparatifs liés aux engagements en faveur de la collectivité, notamment la Fête Fédérale de Gymnastique, les 20 km de Lausanne et le Triathlon, organisés durant les week-ends intermédiaires.

Le contenu des cours de répétition (CR) était résolument orienté vers la pratique et le soutien aux partenaires en cas d'événement majeur. Le bataillon a été formé à la mise en place de motopompes, à l'utilisation des conteneurs inondation et de protection d'objets de l'ECA, aux

barrages anti-crue, aux remorques de barrage et de déviation cantonale, ainsi qu'à l'ensemble des génératrices des ORPC.

Un cours de répétition supplémentaire (CR report) a été organisé conjointement avec l'ORPC de l'Ouest lausannois afin de permettre à chaque astreint de remplir son obligation légale de service.

Un entraînement ABC, et plus spécifiquement chimique (C), a été développé en collaboration avec le DPMA pour la section de sauvetage de la compagnie du 1er échelon d'intervention, incluant la mise en œuvre d'un concept de décontamination de masse en piscine.

L'ensemble de ces formations correspond aux attentes du profil de prestations de la protection civile vaudoise.

Les services d'instruction de fin d'année ont permis de rencontrer les nouveaux incorporés, de préparer les cadres à la sélection cantonale et d'entraîner les spécialistes antichute, les vérificateurs EPI antichute, les spécialistes PBC ainsi que nos instructeurs BLS.

De nouveaux instructeurs BLS (massage cardiaque et mesures vitales) ont également été formés dans le cadre d'un cours mixte réunissant ambulanciers, sapeurs-pompiers et membres du DPMA, tous issus du SPSL.

Une formation PBC spécifique, destinée au personnel muséal du district de Lausanne, a été conçue et mise en œuvre par le responsable de l'instruction. Cette formation pilote vise à préparer les institutions à exécuter le plan d'évacuation des biens de priorité 1 au profit des sapeurs-pompiers. Sa réalisation a bénéficié du soutien de l'Office cantonal PBC.

Enfin, le travail des cadres et des professionnels dans les domaines du recrutement, du service d'avancement et des spécialités a porté ses fruits, avec 54 personnes ayant validé leur formation

Jours de service

	2023	2024	2025
Cours effectués dans le cadre communal	2'858	5'106	2'787
Engagements au profit de la collectivité	376	436	1'239
Engagements en situation d'urgence	812	171	278
Total	4'046	5'713	4'304